

MASON GRAPHITE

MASON GRAPHITE PRÉSENTE LA MISE À JOUR DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE DU PROJET DE GRAPHITE DU LAC GUÉRET

5 décembre 2018
Montréal, Québec, Canada

Mason Graphite Inc. (« Mason Graphite » ou la « Société ») (TSX.V: LLG; OTCQX: MGPHF) présente la mise à jour des rendements économiques détaillés sur le projet de graphite du Lac Guéret (le « projet »).

Le 25 octobre 2018, Mason Graphite a communiqué son nouveau budget de construction pour le projet dans sa mise à jour sur l'entreprise et sur le projet. Ce nouveau budget fait partie d'une mise à jour complète de l'analyse économique du projet (l'« analyse économique »).

Benoît Gascon, Président et Chef de la direction de Mason Graphite a commenté : « Alors que nous complétons l'ingénierie de détails, avons commencé à recevoir des équipements et avons amorcé les travaux préparatoires pour la construction au site de la mine, nous avons mis à jour les paramètres économiques de notre projet. Cette mise à jour démontre, une fois de plus, que notre projet est financièrement très robuste et il devient réalité à l'aube d'une période unique et imminente de croissance dans le graphite naturel, croissance portée par la révolution des batteries Li-ion et des véhicules électriques longtemps annoncée et qui se concrétise enfin. Par ailleurs, cela n'inclut aucun des rendements potentiels du programme de matériaux pour batteries Li-ion et produits à valeur ajoutée, autre potentiel de gain significatif pour nos actionnaires. »

Les données techniques et financières utilisées pour l'analyse économique ont été préparées par GoldMinds Geoservices, BBA et Soutex et validées par des audits externes réalisés par des personnes qualifiées, indépendantes de Mason Graphite.

Points saillants du point sur l'économie du projet

- Aucun changement aux ressources minérales ;
- Aucun changement aux réserves minérales ;
- Aucun changement important dans la portée du projet (capacité de production et procédés inchangés) ;
- Mise à jour des dépenses en capital (« CAPEX »), des coûts de production (« OPEX ») et des prix de vente du graphite naturel ;
- Mise à jour de la VAN, du TRI et de la période de récupération.

Principaux paramètres économiques ¹	
Durée initiale de la mine	25 ans
Production et ventes annuelles moyennes de concentré de graphite (tonnes)	51 900
Prix de vente moyen pondéré, FCA Baie-Comeau (\$ / tonne de concentré)	1 933
Coûts de production moyens du graphite (\$ par tonne de concentré)	484

¹ Sauf indication contraire, tous les chiffres présentés ici sont exprimés en dollars canadiens. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre.

Principaux paramètres économiques¹	
CAPEX initial total (M \$)	258,2
CAPEX de maintien total (M \$)	16,9
Coûts de réhabilitation, les deux sites (M \$)	15,8

Rendements économiques du projet	Avant impôts	Après impôts
Ventes totales, 25 ans (M \$)	2 506	n/a
Flux de trésorerie cumulatif sur 25 ans (M \$)	1 588	977
VAN au taux d'actualisation de 8% (M \$)	484	278
Taux de rendement interne	27,7%	21,7%
Période de récupération	3,7 ans	4,4 ans

RESSOURCES MINÉRALES ET RÉSERVES MINÉRALES

Utilisant les coûts de production et les prix de vente du graphite naturel mis à jour, GoldMinds Geoservices (« GMG ») a confirmé que les ressources minérales estimées en 2014 étaient toujours valables. Avec une teneur de coupure révisée de 5,75% Cg, les ressources minérales (mesurées + indiquées) en fosse sont maintenant estimées à 65 540 000 tonnes, soit une baisse de 0,25% par rapport à 2014. La teneur moyenne en graphite reste inchangée à 17,2% Cg.

Ressources minérales en fosse	Tonnes	Teneur
Mesurées	19 021 000	17,9% Cg
Indiquées	46 519 000	16,9% Cg
Total Mesurées + Indiquées	65 540 000	17,2% Cg
<i>Inférées</i>	<i>17 613 000</i>	<i>17,3% Cg</i>

Comme les réserves minérales ont été contraintes par la durée de l'analyse économique (25 ans) et non par les ressources minérales, elles restent inchangées à 4 741 000 tonnes (prouvées + probables) à 27,8% Cg.

Réserves minérales en fosse	Tonnes	Teneur
Prouvées	2 003 000	25,1% Cg
Probable	2738 000	29,8% Cg
Total Prouvées + Probable	4 741 000	27,8% Cg

DÉPENSES EN CAPITAL (CAPEX)

Le budget de construction du projet a été préparé par l'équipe de construction de Mason Graphite. Le budget prend en compte l'approche « construction par le propriétaire » et intègre les commandes d'équipement, les propositions fermes et budgétaires des fournisseurs et les données techniques obtenues grâce aux progrès de l'ingénieries de détails.

Répartition des dépenses en capital (CAPEX)	Initiales (M \$)	De maintien (M \$)
CAPEX Directs		
Site du Lac Guéret (camp minier et minier)	13,3	6,0
Site de Baie-Comeau - Concentrateur	107,7	1,0
Site de Baie-Comeau - Gestion des résidus et de l'eau	11,9	9,5
Site de Baie-Comeau - Infrastructure et services	9,0	0,3
Total CAPEX directs	141,9	16,8

Répartition des dépenses en capital (CAPEX)	Initiales (M \$)	De maintien (M \$)
CAPEX Indirects		
Services d'ingénierie et d'approvisionnement	21,8	<i>Inclus dans le CAPEX de maintien directs ci-dessus</i>
Fret, manutention et droits	5,5	
Site du Lac Guéret - Indirects de construction	6,0	
Site de Baie-Comeau - Indirects de construction	23,7	
Vérifications pré-opérationnelles et mise en service	2,4	
Premiers remplissages, pièces de rechange...	2,1	
Total CAPEX indirects	61,5	
Coûts du propriétaire		
Site du Lac Guéret - Préproduction	1,7	<i>Inclus dans le CAPEX de maintien directs ci-dessus</i>
Site de Baie-Comeau - Préproduction	5,3	
Autres (ingénierie, approvisionnement, etc.)	13,1	
Total des coûts du propriétaire	20,1	
Contingences		
Contingence (13.4% des coûts ci-dessus)	29,6	<i>Inclus dans le CAPEX de maintien directs ci-dessus</i>
Inflation	5,1	
Total contingences	34,7	
Total CAPEX	258,2	16,8

COÛTS DE PRODUCTION (OPEX)

Les OPEX ont été mis à jour afin de tenir compte de la hausse des coûts, des améliorations au projet, de la hausse des besoins énergétiques, des locations et de la nouvelle méthode de gestion des résidus.

L'estimation des OPEX a été préparée par Mason Graphite avec l'aide de BBA pour le secteur minier et de Soutex pour le secteur concentrateur.

Coûts de production par secteur	Coûts annuels moyens (\$ M)	\$ / tonne de concentré
Exploitation minière et camp minier	2,8	54
Transport du minerai	7,5	144
Opérations du concentrateur	12,4	238
Général et administration	2,5	48
Total OPEX	25,1	484

Répartition des coûts de production par nature	Coûts annuels moyens (M \$)	\$ / tonne de concentré	Proportion
Transport du minerai	7,5	144	30%
Main d'œuvre (ouvriers et cadres)	5,6	109	22%
Energie (électricité et carburant)	4,5	87	18%
Consommables	3,6	70	15%
Entretien, pièces de rechange	1,7	32	7%
Locations	1,3	26	5%
Frais, services, taxes locales	0,8	16	3%
Total OPEX	25,1	484	100%

MISE À JOUR SUR LE FINANCEMENT DE CONSTRUCTION

Mason Graphite continue de recevoir des intérêts d'investisseurs, existants et potentiels, pour divers moyens de participer au financement du projet. Avec l'aide de son conseiller financier, La Financière Banque Nationale Inc., la Société est à évaluer ses options de financement, avec comme objectif la maximisation de la valeur des actionnaires.

Au 30 novembre 2018, la Société disposait d'environ 30 M \$ de liquidités en espèces.

MISE À JOUR SUR LE MARKETING

Les discussions avec les clients potentiels se poursuivent. La Société ayant suscité de l'intérêt auprès groupes internationaux de premier plan, lesquels pourraient devenir des partenaires importants de Mason Graphite.

MISE À JOUR SUR LA CONSTRUCTION

Mason Graphite a reçu toutes les autorisations nécessaires et a démarré l'opération de coupe de bois sur le site du lac Guéret. La Société s'attend à ce que cette opération soit achevée à la mi-décembre 2018.

RAPPORT TECHNIQUE NI-43-101

Pour appuyer la publication du présent communiqué de presse, Mason Graphite publiera et déposera sur SEDAR au cours des 45 prochains jours un rapport technique mis à jour conformément à la Norme canadienne NI 43-101 sur l'information concernant les projets miniers.

CONSENTEMENT DES PERSONNES QUALIFIÉES

Les informations scientifiques, techniques et économiques contenues dans le présent communiqué de presse concernant le projet du Lac Guéret ont été vérifiées et approuvées par les personnes qualifiées suivantes, définies par le Règlement NI 43-101, qui ont accepté de voir leur nom inclus dans ce communiqué de presse :

Personne qualifiée	Responsabilités
Claude Duplessis, ing. (GMG)	Estimation des ressources minérales et définition de la fosse des ressources
Merouane Rachidi, Géo. PhD. (GMG)	
Angelo Grandillo, ing. (BBA)	CAPEX (initial et de maintien) OPEX (G & A) Analyse économique (avant impôts)
Jeffrey Cassoff, ing. (BBA)	Réserves minérales OPEX (mine et transport du minerai)
Luciano Piciacchia, ing., PhD. (BBA)	Coûts de réhabilitation
Simon Fortier, ing. (Soutex)	OPEX (concentrateur)

Jean L'Heureux, ing., M. Ing., Vice-président exécutif, Développement du procédé pour Mason Graphite, est une personne qualifiée, telle que définie par le Règlement 43-101, et s'est porté responsable de vérifier les données communiquées ici et a approuvé ce communiqué de presse.

À propos de Mason Graphite et du projet du Lac Guéret

Mason Graphite est une compagnie minière canadienne dédiée au développement du gisement de graphite naturel du Lac Guéret, situé dans le nord-est du Québec et dont elle détient 100 % des droits. La Société est dirigée par une équipe expérimentée possédant plus de six décennies d'expérience dans le graphite, notamment dans la production, la vente ainsi que la recherche et le développement. Pour plus d'informations: www.masongraphite.com.

Mason Graphite Inc. pour le conseil d'administration,

« Benoît Gascon, CPA, CA », Président et Chef de la direction

Pour plus d'informations:

Simon Marcotte, CFA, Directeur au Développement corporatif au +1 (647) 801-7273 et à info@masongraphite.com

Pour plus d'informations reliées aux communautés locales:

Luc Veilleux, CPA, CA, Vice-président exécutif et Chef de la direction financière au +1 (514) 289-3582 et à info@masongraphite.com

Siège Social: 3030, boulevard Le Carrefour, bureau 600, Laval, Québec, H7T 2P5

Énoncés de mise en garde

Ce communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières. Toute information contenue dans ce document qui n'est pas clairement de nature historique peut constituer un énoncé prospectif. En règle générale, ces énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation d'une terminologie prospective comme « planifie », « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est prévu », « budget », « prévu », « estime », « prévisions », « a l'intention », « anticipe » ou « ne prévoit pas », « croit », ou des variantes de ces mots et expressions ou l'énoncé que certaines actions, certains événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « seraient », « seront prises », « se produire » ou « être atteint ». L'information prospective est assujettie à des risques connus et inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui pourraient rendre les résultats réels, le niveau d'activité, les performances ou les réalisations de la Compagnie sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés par de telles informations prospectives. Ces risques comprennent mais sans s'y limiter : (i) la volatilité du cours des actions; (ii) les marchés mondiaux et les conditions économiques générales; (iii) la possibilité de dépréciations et de perte de valeur; (iv) les risques associés à l'exploration, au développement et à l'exploitation de gisements miniers; (v) les risques associés à l'établissement de titres de propriété et des actifs miniers; (vi) les risques associés à la participation à des coentreprises; (vii) les fluctuations des prix des matières premières; (viii) les risques associés à des risques non assurables survenant en cours d'exploration, de développement et de production; (ix) la concurrence à laquelle fait face l'émetteur à l'égard de l'embauche du personnel expérimenté et de l'obtention du financement; (x) l'accès à une infrastructure adéquate pour soutenir les activités minières, de transformation, de développement et d'exploration; (xi) les risques associés à des changements à la réglementation de l'exploitation minière régissant l'émetteur; (xii) les risques associés aux diverses réglementations environnementales auxquelles l'émetteur est assujetti; (xiii) les risques liés aux retards réglementaires et d'obtention de permis; (xiv) les risques liés aux conflits d'intérêts potentiels; (xv) la dépendance envers le personnel clé; (xvi) les risques de liquidité; (xvii) le risque de dilution potentielle par l'émission d'actions ordinaires; (xviii) la Compagnie ne prévoit pas déclarer de dividendes à court terme; (xix) le risque de litiges et (xx) la gestion des risques.

L'information prospective est fondée sur des hypothèses que la direction de l'entreprise croit être raisonnables au moment où elles sont faites, y compris mais sans s'y limiter, les activités d'exploration continues, aucun changement défavorable important dans les prix des métaux, les plans d'exploration et de développement procédant tel que prévu et la réalisation de leurs résultats attendus, l'obtention des approbations réglementaires requises, et les autres hypothèses et facteurs énoncés aux présents textes. Bien que la Compagnie ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient amener les résultats réels

à différer sensiblement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs, il peut y avoir d'autres facteurs qui fassent en sorte que les résultats ne soient pas ceux attendus, estimés ou prévus. Il ne peut y avoir aucune assurance que ces énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans de tels énoncés prospectifs. Cet énoncé de mise en garde sur les informations de nature prospective a été fourni afin d'aider les investisseurs à comprendre les activités de la Compagnie, ses opérations et ses plans d'exploration et peut ne pas convenir à d'autres fins. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à l'information prospective. Les informations prospectives ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse, et la Compagnie ne s'engage pas à mettre à jour ces informations prospectives, sauf conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.